



Le Réveil Paysan

ÉDITION SPÉCIALE
ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES AGRICOLES - JANVIER 2025

RÉDACTION ADMINISTRATION - 58 rue Raulin 69007 LYON - 04 78 38 33 97

69@confederationpaysanne.fr

TRIMESTRIEL D'INFORMATION AGRICOLE DU RHÔNE

HIVER 2025 - n°136



La liste présentée par la Confédération paysanne du Rhône pour ces élections cruciales pour le monde agricole est à l'image de l'agriculture de notre département : diversifiée et dynamique.



Édito

par Antoine PARISET
Paysan à Orliénas - Tête de liste Confédération paysanne du Rhône

On change de chemin ?

Le premier truc qui m'a frappé : la jeunesse de nos candidats. Et c'est bien à l'image de la Conf' : Jeune, dynamique, porteuse d'envie et d'espoir. La parité bien sûr et la diversité des productions. Nos fermes, notre département, notre syndicat, nous sommes en phase. Il n'y aura pas de décalage entre les adhérents et leurs représentants. Ça change ! Imaginez, un syndicat qui a le même discours dans les fermes, à Paris et à Bruxelles ! Ça vaudrait le coup d'essayer, non ?

On va pas se mentir, le Rhône, c'est pas la Beauce et on a pas les mêmes intérêts à défendre. Les petites fermes comme on a ici seront défendues par les paysans que nous sommes, point barre.

Y'a bien un moment où ils n'arriveront plus à nous gaver de mots qui ne sont pas les nôtres. « Compétitivité, croissance, guerre commerciale etc. » On ne pourra pas raser les collines et les monts du Rhône pour gagner en économie d'échelle ! On ne pourra pas non plus embaucher nos salariés 1 euro de l'heure ! Les chemins qui mènent à nos terres sont petits, bordés de nature... Ici on n'arrache pas de haies pour s'agrandir, mais on en replante !

Et puis, nous, on voudrait une Chambre d'agriculture qui nous ressemble, qui nous rassemble et qui s'occupe de nos difficultés. Des formations pour tous, un service juridique pour tous et un journal pour tous. On voudrait une Chambre qui s'oppose au bétonnage des terres, qui s'oppose à l'évolution imposée « toujours plus gros, plus grand ». Nous on fera une Chambre d'agriculture qui défend l'élevage plein-air et qui aide les jeunes à trouver un logement quand ils reprennent une ferme. Des bonnes idées on en a, y'a qu'à lire ce journal, regarder nos vidéos, écouter nos podcasts !

Parce que la Confédération paysanne c'est le changement. C'est un autre chemin pour l'agriculture. Voter pour elle, c'est vouloir remettre nos fermes, nos envies et nos difficultés au cœur de la Chambre d'agriculture. Alors, on change de chemin ?

NOTRE PROGRAMME

Pour des campagnes vivantes, soyons fermes !

Pages 2-3-10

NOTRE BILAN

6 ans d'actions de terrain et de victoires syndicales en images

Pages 4 à 7

LEUR BILAN

La FNSEA ne défend PAS nos intérêts !

Page 11

NOTRE LISTE

Présentation des 20 agricultrices et agriculteurs candidats dans le Rhône

Pages 8-9



Ne tombons pas dans le panneau de l'agrivoltaïsme !

C'est un des gros enjeux du moment ! La Confédération paysanne a déposé au niveau national un recours contre le décret destiné à encadrer l'installation de panneaux solaires sur les terres agricoles, en opposition à la FNSEA qui occupe la présidence de France Agrivoltaïsme (lobby des panneaux photovoltaïques). La contrepartie financière peut sembler alléchante rapportée à nos revenus, mais la mise à disposition de notre principal outil de travail à des énergéticiens met en péril les fermiers, la transmission de nos fermes, nous prive de notre autonomie et précarise notre activité. De plus, les gisements photovoltaïques sur les toitures et les espaces déjà bétonnés (toitures, parkings) sont largement suffisants pour répondre aux objectifs de production d'électricité photovoltaïque. Du côté d'Amplepuis, un projet de panneaux sur 2 hectares de prés, encadré par la Chambre, fait polémique. Sans ambiguïté, la Confédération paysanne du Rhône se positionne contre ce projet, même repeint sous couvert de recherche scientifique. Pour nous, c'est un glissement très dangereux, dans 10 ans, il sera trop tard. **Des panneaux sur nos hangars, pas sur nos hectares !**



Bourgneuf-en-Mauges (Maine-et-Loire). Voici ce qui reste de cinq hectares de serres photovoltaïques, censés produire 200 tonnes de fraises par an. Depuis 2017, la production de fraises a été abandonnée, un désert s'est installé sous ces serres, et les terres appartiennent désormais aux financiers.

NOTRE PROGRAMME

Une Chambre d'agriculture au service des paysans !

D'année en année nous faisons le constat que les missions de la Chambre d'agriculture s'éloignent de plus en plus des besoins des agriculteurs et agricultrices. Excepté l'animation des GIEE, la plupart des liens avec la Chambre d'agriculture sont devenus de plus en plus onéreux et déconnectés du terrain.

Demain une Chambre d'agriculture tenue par la Confédération paysanne :

- C'est une chambre d'agriculture qui prend vraiment en main tout le processus de la transmission des fermes, en proposant des services de qualité et en fédérant tous les acteurs de l'installation. Au lieu de laisser, par exemple, une plateforme comme ELOI s'enrichir sur le dos des paysannes et paysans sous couvert de rendre service à l'agriculture. Cette mission, pourtant très préoccupante, a été délaissée par la Chambre d'agriculture.
- C'est une Chambre d'agriculture qui accompagne toute la diversité des productions de notre département et qui ne te demande pas de sortir ton carnet de chèques pour le moindre accompagnement.
- C'est une Chambre d'agriculture qui communique avec tous les agriculteurs et agricultrices à travers un journal papier et numérique pour tous, et non dirigé par un syndicat.
- C'est une Chambre d'agriculture qui n'est plus à la botte de lobbyistes et qui défend juridiquement tous les paysans et paysannes.

Avec la Confédération paysanne, demain la Chambre d'agriculture sera démocratique, ouverte à toutes les sensibilités. La proportionnalité des résultats aux élections professionnelles sera respectée au mieux, et nous travaillerons tous ensemble en bonne intelligence avec les organisations professionnelles agricoles du Rhône qui font un excellent travail de terrain.

Les élus actuels Confédération paysanne
 Antoine PARISET
 Angélique MEUNIER
 Jérôme BARANGE

ÉLECTIONS

Votez avant le 31 janvier 2025 !

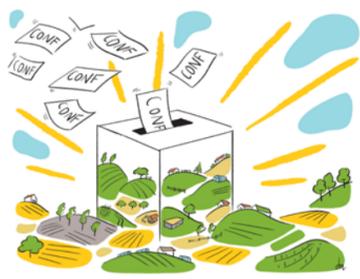
Vous êtes invités à voter pour élire pour les 6 prochaines années vos représentantes et représentants à la Chambre d'agriculture du Rhône, ainsi qu'à la Chambre régionale. Ces élections professionnelles agricoles sont également très importantes au niveau national car le score déterminera l'audience des syndicats pour les 6 prochaines années : plus le score est élevé, plus notre voix est importante auprès des décideurs ! Envoyons un signal fort !

► **Quand voter ?** du 14 au 31 janvier 2025

► **Qui peut voter ?** Les chefs d'exploitation, conjoints collaborateurs, exploitants à titre secondaire et aides familiaux peuvent voter pour le collège 1 (actifs agricoles). Les propriétaires et usagers pour le collège 2. Les retraités pour le collège 4.

► **Comment voter ?** Vous recevrez le matériel de vote (tracts, bulletins, enveloppes, codes électroniques...) par La Poste aux alentours du 15-20 janvier 2025 et vous pourrez voter, dès réception de ce matériel, par voie électronique (plateforme en ligne) ou par voie postale avant le 31 janvier 2025 à 23h59, cachet de la poste faisant foi.

► **Attention !** En cas de double vote, c'est le vote en ligne qui est retenu. Si vous choisissez de voter par correspondance, faites attention de bien signer votre enveloppe pour ne pas rendre votre vote nul !



CHAQUE VOIX COMPTE !

722 voix, 32,45 % en 2019

Chaque voix pèse dans la balance ! Aux dernières élections, la liste FDSEA/ JA est arrivée en tête avec 1256 voix (56,45%, en baisse de 3 points), devant la Confédération paysanne (722 voix, 32,45 %, en hausse de 7 points) et la Coordination rurale (247 voix, 11,10 %, en baisse de 4 points). Malgré ce score, nous n'avons eu que 3 élus contre 14 pour la liste FDSEA JA et une seule pour la CR. Un vrai déni de démocratie ! D'où l'importance de voter et faire voter massivement en faveur de la Confédération paysanne jusqu'au 31 janvier !

La Conf' présente une liste propriétaires et usagers

Car un foncier préservé et partagé est capital pour des campagnes vivantes. Si vous aussi, vous préférez louer vos terres à un paysan ou une paysanne, plutôt qu'à une société dont vous ne connaissez pas les associés, votez Confédération paysanne.



► **1. ISABELLE DOUILLON**
 Ancienne éleveuse
 Claveisolles



► **2. JEAN-PAUL DANDEL**
 Ancien arboriculteur
 à Chaponost
 Duerne



► **3. EVELYNE COTTON**
 Ancienne viticultrice
 Odenas

RETRAITES

Nous voulons 1425 euros de pension minimum !

Grâce aux actions de la Confédération paysanne nous avons obtenu les lois Chassaing qui ont permis à beaucoup de chefs d'exploitation retraités d'atteindre 85 % du SMIC (Chassaing 1) et aux conjoints, conjointes et aides familiaux d'obtenir une revalorisation (Chassaing 2). Pour autant, le compte n'y est pas ! Les retraites agricoles restent beaucoup trop faibles au regard des autres catégories socio-professionnelles. Sachant qu'une place en EPHAD est impayable avec nos pensions actuelles ! Pour tous les retraités, nous revendiquons une pension au moins équivalente au SMIC (environ 1425€) et indexée sur le SMIC. Ce serait reconnaître notre rôle nourricier, une vie de labeur d'utilité publique. Nous revendiquons également

- Des services publics accessibles physiquement avec l'arrêt du tout numérique.
- Un traitement des dossiers par la MSA dans des délais raisonnables : retraites et réversions, handicap, invalidité, maladies professionnelles, prestations familiales...
- Un appui solide au renouvellement des générations : recenser et inciter les futurs cédants et cédantes à engager les démarches de transmission au moins 5 ans avant le départ en retraite.
- Un lien actif avec les collectivités territoriales (communes, communautés de commune) pour les inciter à s'investir dans la recherche de solutions au

problème de logement. Autant pour les cédants et cédantes, que pour les porteurs et porteuses de projet en phase d'installation.

Nos candidates et candidats au collège 4 (retraités)



► **1. MONIQUE PERRUSSET**
 Ancienne éleveuse
 Vaugneray



► **2. PATRICK COTTON**
 Ancien vigneron
 Vaux-en-Beaujolais



► **3. JEAN-MICHEL GUYOT**
 Ancien maraîcher
 Saint-Laurent-d'Agny

REVENU

« Nos produits ont un prix, notre travail aussi ! »

Élu Chambre et éleveur laitier à Duerne, Jérôme BARANGE détaille les propositions de la Confédération paysanne pour redonner de la valeur ajoutée aux agricultrices et agriculteurs.



► **Au Salon de l'agriculture 2024, Emmanuel Macron avait annoncé des prix minimums, où en est-t-on ?**

On en est nulle part ! Macron a fini par se faire convaincre par la FNSEA que les prix minimums, ce n'était pas une bonne idée. La FNSEA était hostile à cela, et à la Chambre d'agriculture du Rhône, idem, on a présenté une motion en mars 2024, juste après le mouvement des Agriculteurs en colère, elle n'est pas passée ! On s'est fait retoquer par les représentants de la FDSEA69. Ils nous ont expliqué qu'il fallait être compétitifs avec le reste du monde. Nous, clairement, ça nous choque de se dire qu'on est OK avec le fait de vendre nos produits à perte. Ce n'est pas normal. Et le problème, ce n'est pas que les normes ! On ne sera jamais compétitifs avec des fermes usines de l'autre bout de la planète qui utilisent une main d'œuvre sous payée !

cadre de l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce), sortir l'agriculture du libre-échange. L'agriculture ne doit pas être une monnaie d'échange pour exporter des voitures ! On doit au maximum favoriser notre souveraineté alimentaire.

► **D'autant que notre dépendance est dangereuse, non ?**

Oui, on l'a vu avec la Russie, s'il y a le moindre conflit, on a des réactions en cascade chez nous, notamment sur l'énergie. C'est important de produire notre nourriture chez nous, d'être moins dépendants du soja brésilien, du gaz russe, être moins sensible à l'influence de la géopolitique, surtout dans ce monde instable.

« Il manque une filière de viande locale »

► **La loi Egalim, la construction du prix "marché en avant", ce n'est pas suffisant ?**

Ça fait des années qu'ils disent ça, c'est un serpent de mer, on a eu Egalim 1, Egalim 2, Egalim 3, on en est au 4, et ça ne marche pas, en fait ! Il est urgent de mettre un prix minimum, en France, mais aussi pour l'importation. Nous à la Confédération paysanne, on veut que les produits étrangers n'arrivent pas en dessous de nos prix minimums à nous. Ce prix minimum va au-delà d'un coup de production, il inclut le travail paysan et salarié, ainsi que nos cotisations sociales. On ne veut pas brader nos produits !

C'est important de produire avant tout pour le marché européen, et pour cela de mettre des prix minimums d'entrée au sein même de l'union européenne. C'est à dire qu'on dit oui à ce que des fruits espagnols arrivent en France, mais avec nos prix minimums à nous.

► **N'est-ce pas un peu utopiste ?**

C'est moins utopiste que de croire qu'en abaissant un peu le coût du travail (mais jusqu'où ?) ou en abaissant nos normes environnementales (quitte à prendre des risques pour notre santé et celle des consommateurs ?), on va pouvoir être compétitifs avec des pays comme le Kenya, qui casse par exemple nos prix sur les haricots verts. Et puis, rien n'est inéluctable. On a réussi à tuer dans l'œuf l'accord du TAFTA, avec les Etats-Unis, à mettre en doute le CETA... Et après 12 années de procédure judiciaire, la Confédération paysanne a réussi à faire annuler l'accord de libre-échange avec le Maroc. 300 000 tonnes de tomates arrivait

► **La Conf est contre l'export ?**

Non, pas du tout, on a plein de vitis qui travaillent à l'export ! On n'est pas contre le commerce international, on a des choses à faire découvrir à l'étranger. Mais les règles sont biaisées. Pour nous il faut sortir l'agriculture du

Une filière fruits rouges en plein renouveau !

Le GIEE (groupement d'intérêt économique et environnemental) « Petits fruits de pleine terre » est né en juillet 2022. Alors qu'il n'y avait pas de technicien fruits rouges à la Chambre, des producteurs et productrices se sont organisés, animés par Agribio Rhône-Loire principalement.

Gestion de la ressource en eau, choix de la génétique, techniques d'ombrage et de paillage, utilisation d'extraits de plantes fermentées, mise en place de bandes enherbées sont des alternatives importantes à étudier pour trouver des hypothèses d'adaptation face au dérèglement climatique. Le Collectif réalise par exemple en ce moment un travail de sé-

lection de la résistance au Phytophthora sur framboisier, en lien avec le lycée horticole de Montravel, à côté de St Etienne. « La génétique des framboisiers est faite pour le hors-sol. Les plants sont plus productifs, mais moins résistants qu'avant. Alors on sélectionne nous-mêmes les plants résistants, ils les mettent en pépinière, les multiplie, et on replante » confie Julie LIEVRE MOREL, productrice à Les Sauvages, en Beaujolais vert. Couplé au travail de valorisation porté par Terr'Etic, la filière fruits rouges de pleine terre est dynamique et a de belles années devant elle.



Implantée à Pomeys, Terr'Etic transforme et valorise les fruits des Monts du Lyonnais en filière longue, et travaille aujourd'hui avec 27 fermes.



Les prix minimums annoncés par Macron sont toujours attendus dans les fermes du Rhône.

1,09 € / heure

Le salaire minimum horaire au Brésil est de 6,42 Reals, soit 1,09 € de l'heure. Au delà des normes environnementales, qui peut raisonnablement croire que notre production de bœuf et de poulet française sera compétitive face à une production assurée au Brésil dans des fermes de 10 000 hectares, par des ouvriers agricoles sous-payés ?

chaque année en France sans droits de douanes sans que personne ne pose la vraie question : veut-on délocaliser notre production de tomate là bas ?

► **Il y a encore de la place pour la relocalisation ?**

On importe la moitié de nos fruits et légumes, donc oui, bien sûr ! Mais local ne veut pas forcément dire à moins de 50 km car on n'a pas tous des grandes villes à côté de chez nous, même si nous dans le Rhône, on a cette chance là. Dans la loi Egalim, ils se sont fixés comme objectif d'avoir dans la restauration collective 50 % de produits locaux et de qualité, dont 20 % de bio, à l'horizon... 2022. Certaines collectivités sont à ce niveau là, d'autres font encore mieux, mais bon nombre de collèges, lycées, hôpitaux etc. ne respectent pas cela. C'est en partie aussi

Propos recueillis par Samuel RICHARD

6 ans d'actions de terrain et de victoires syndicales

2019-2025. La Confédération paysanne, du Rhône au niveau national, s'est mobilisée sur tous les fronts, avec énergie. Sur de nombreux sujets, elle a obtenu des avancées significatives pour l'ensemble des paysannes et paysans.

LAVAL (MAYENNE), 21 FÉVRIER 2024. La Confédération paysanne réussit le tour de force de s'introduire au siège national du groupe Lactalis avec des dizaines de tracteurs et plus de 200 paysannes et paysans. Lactalis paye la tonne de lait à 420 €, quand il en faudrait 500 €. La Confédération paysanne exige une loi qui protège structurellement le revenu paysan, la FNSEA freine des quatre fers.



LAIT



PLEIN-AIR

PARIS, 25 OCTOBRE 2022. 80 éleveurs et éleveuses emplument le Ministère de l'Agriculture (DGAL) pour dénoncer les normes absurdes et inefficaces de lutte contre la grippe aviaire, incompatibles avec la pratique du plein-air. Cette mobilisation permet à la Confédération paysanne d'arracher une expérimentation, actuellement en cours dans 144 fermes réparties sur l'ensemble du territoire national. Les résultats, attendus pour mai 2025, seront assortis de propositions d'évolutions réglementaires pour une politique sanitaire adaptée au plein-air en porcs et volailles. Nous ne lâcherons rien sur ce sujet crucial pour l'avenir de nos élevages.



LYON, 12 AVRIL 2021. 300 paysannes et paysans de toute la région viennent déposer leurs bottes place Bellecour, pour dire l'urgence d'une PAC qui soutienne les emplois plus que les hectares. Dans la réforme de la PAC 2023, la Confédération paysanne a obtenu quelques avancées, comme l'aide maraichage et petits fruits (que nous souhaitons voir évoluer comme une vraie aide couplée fruits et légumes) et l'aide forfaitaire pour les Jeunes agriculteurs (aide à l'actif plutôt qu'à l'hectare). La surprime aux 52 premiers hectares avait également été arrachée par la Conf, contre l'avis de la FNSEA et de la CR. Nous souhaitons qu'elle soit fortement amplifiée.

PAC



REVENU

ST QUENTIN FALLAVIER (ISÈRE), 30 JANVIER 2024. A 20 km de Lyon, 300 paysannes et paysans entament le blocage du péage de l'A43, qui durera 5 jours. Dernier barrage à tenir, cette porte-d'entrée de la plus grande zone logistique de France est le symbole du libre-échange qui détruit notre agriculture depuis des décennies. Ils ont délocalisé les fruits et légumes (plus de la moitié de la consommation française est aujourd'hui importée, alors qu'on était exportateur net en 1990), ils s'attaquent maintenant à l'élevage, à grands renforts d'accords de libre-échange (CETA, Mercosur etc.). La Conf' est en colère face aux levées de barrage des autres syndicats alors qu'on n'avait rien obtenu et que le mouvement avait une force immense.

MAEC



SAINT-BRIEUC (COTES D'ARMOR), 4 OCTOBRE 2023. Des agriculteurs se réunissent devant la préfecture pour demander plus de moyens pour financer les MAEC. La multiplication d'actions (dont une nationale avec des parlementaires de tout bord) permettra d'obtenir des moyens supplémentaires. La Confédération paysanne s'offusque que les aides bio et MAEC passent systématiquement à la trappe, et que globalement, toutes les fermes réalisant des efforts sur le plan environnemental ne sont pas récompensées. Les fermes les plus résilientes (moins spécialisées notamment) passent trop souvent et injustement à côté des aides d'urgence.

RECONNAISSANCE DU MÉTIER



SAINTE-CATHERINE, 29 AVRIL 2023. La Bergerie de Piero et Mano accueille de nombreux visiteurs à l'occasion de l'opération « de ferme en ferme », organisée chaque année par l'ADDEAR du Rhône depuis 24 ans. 49 fermes ouvertes en Loire et Rhône pour cette édition 2023 avec 36 000 visiteurs en deux jours ! Qu'il pleuve, qu'il vente, le grand public est toujours très friand de cette opération qui nous permet de dialoguer avec la société, faire connaître et reconnaître notre métier, expliquer nos pratiques et lutter contre l'agri-bashing.

FEMMES



ST QUENTIN (ISÈRE), 25 NOVEMBRE 2024. Formation initiation à l'entretien de tracteur, réservée à un public féminin. Sur certaines compétences dites « masculines », le réseau ADDEAR organise des temps 100 % féminins car cela permet aux paysannes de gagner en confiance et en assurance, il y a moins d'appréhension des potentielles moqueries et du regard des autres. L'ADDEAR du Rhône accompagne ainsi un groupe d'une quarantaine de paysannes et porteuses de projet, les « Tracteuses », afin de renforcer leur autonomie.

SUITE

NORMES



Avec la bénédiction des autres syndicats agricoles, pourtant prompts à dénoncer le « poids des normes », l'interprofession des fruits et légumes, a voté en mai 2019 d'étendre à la vente directe d'abricots les règles de calibrage et d'emballage en vigueur pour les détaillants. Devant le lever de boucliers de la Conf, ils ont du faire marche arrière. La Confédération paysanne n'a de cesse de réclamer et obtenir des normes adaptées à un agriculture à taille humaine : relèvement du seuil ICPE pour les chiens de protection, normes de biosécurité adaptées au plein-air, normes assouplies pour les centres d'emballages de moins de 2000 œufs / jour etc.

HAUTE-RIVOIRE, 20 FÉVRIER 2023. L'éleveur Mathieu RAZY, éleveur de bovin viande à la ferme des bourrettes, explique à l'occasion du « Salon à la ferme » quelles pratiques culturales permettent d'enrichir les sols agricoles en matière organique pour maximiser l'absorption d'eau sous terre, ralentir le cycle de l'eau. Pour la Confédération paysanne, le dérèglement climatique nous impose de stocker l'eau tout en repensant nos usages et nos pratiques. Arroser du maïs pour l'autonomie de son troupeau oui, pour alimenter un méthaneur, non !

EAU



PRIX



ST GEORGES DE REINEINS, 15 FÉVRIER 2024. Marché de producteurs VS supermarchés prédateurs ! Le groupe local Conf' Beaujolais organise un marché paysan avec un dizaine de stands sur le parking du Leclerc. Objectifs ? Dénoncer les marges abusives des GMS, demander des prix d'achats qui couvrent nos coûts de production. Les barrages ont été levés alors que c'était la revendication numéro 1 du mouvement des Agriculteurs en colère. Emmanuel Macron a été contraint d'annoncer des prix minimums, mais la FNSEA s'y oppose.

INSTALLATION-TRANSMISSION



FLEURIE, 10 OCTOBRE 2023. Comme ici au Domaine Matray et Filles, l'ADDEAR du Rhône organise de nombreux cafés installation-transmission, des visites de fermes et met en place des espaces tests agricoles pour mettre en lien cédants et repreneurs, donner des compétences aux porteurs de projet, trouver des associés etc. Un travail qui porte ses fruits et qui pourrait être démultiplié avec les moyens d'un Chambre d'agriculture.

CONCURRENCE DÉLOYALE



LYON, 5 FÉVRIER 2024. Mille ruches mortes sont déposées place Bellecour pour interpeller sur la mort de la filière apicole, cas d'école des dégâts du libre-échange en agriculture. Les négociants privilègient le miel chinois ou ukrainien, parfois acheté à moins de 2 euros le kilo, alors que le coût de revient des apiculteurs français se situe entre 5 et 10 euros au stade de gros. Une concurrence intenable alors que les accords de libre-échange continuent de faire entrer toujours plus de miel sans aucun droit de douane. La Confédération paysanne revendique la mise en place de prix minimums d'entrée sur notre territoire pour compléter notre offre plutôt que de la concurrencer.

ABATTAGE DE PROXIMITÉ



SAINTE-CATHERINE, 6 NOVEMBRE 2023. Au bénéfice d'une avancée législative obtenue par la Confédération paysanne, l'éleveur Nicolas FANJAT peut abattre ses premiers agneaux dans un abattoir à la ferme flambant neuf. La Confédération paysanne a obtenu l'expérimentation de l'abattage mobile dans la loi Egalim, lancé des dizaines de projet d'abattoirs, gagné l'autorisation de l'abattage à la ferme au niveau de l'Union européenne et combattu pour le maintien d'abattoirs de proximité face à la menace de leur fermeture.

SANTÉ



La Confédération paysanne a activement travaillé pour obtenir la reconnaissance de certaines maladies professionnelles, comme le cancer de la prostate, la maladie de Parkinson ou l'hémopathie maligne, dont le lien avec l'exposition à certains produits phytosanitaires a été prouvé. Concrètement un paysan ayant une de ces maladies peut maintenant le faire reconnaître comme maladie professionnelle et se faire indemniser par le Fonds d'indemnisation des victimes de pesticides (FIVP). La FNSEA a voté contre.

FONCIER



ST ROMAIN DE POPEY, 16 MAI 2020. Impulsé par la Confédération paysanne, le Collectif paysan contre la Zone Logistique de l'Ouest Rhodanien travaille et sème une parcelle abandonnée depuis 2 ans. Cette parcelle, comme plus de 100 hectares en bordure de l'autoroute A89, devait accueillir une vaste zone d'entrepôts logistiques. Devant la forte opposition de terrain, l'ensemble des porteurs de projet s'est retiré, le projet est en stand-by depuis plusieurs années. Un plan B a été proposé aux Collectivités (un mega espace test agricole, des outils pour valoriser les débouchés locaux, en lien avec la restauration collective), il ne tient qu'à une Chambre d'agriculture gérée par la Confédération paysanne de le mettre en œuvre.

CUMA INNOVANTE



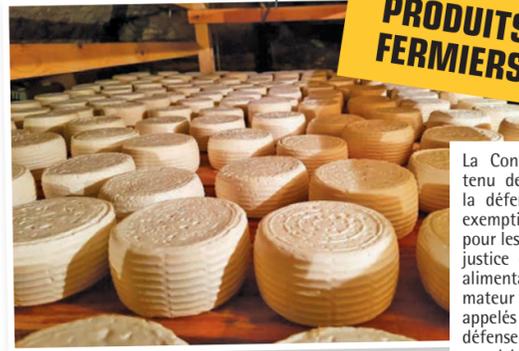
VILLETTE D'ANTHON (ISÈRE), 19 JUIN 2023. Visite d'une chaîne de tri à l'EARL de l'Abbaye par le groupe lancé par l'AD-DEAR du Rhône. Dorénavant constitué en CUMA accompagné par Agribio Rhône Loire, la CUMA Grana regroupe 6 fermes pour gérer de manière collective une chaîne de tri, constituée d'une colonne densimétrique et d'un trieur optique, afin de produire des légumineuses et céréales destinées à l'alimentation humaine. Le matériel est installé à Mornant, sur la ferme du Croissant Fertile et le groupe va s'élargir en 2025.

RETRAITES



LYON, 13 AVRIL 2023. Nos tracteurs s'imposent dans le cortège lyonnais contre la réforme des retraites avec le mot d'ordre « 64 ans = la mort dans les champs. » Alors que le niveau des retraites agricoles est indigne de notre rôle nourricier et d'utilité publique, l'allongement de nos carrières met en danger notre santé et nie la pénibilité de notre travail. La réforme est adoptée, mais nul doute que le sujet reviendra sur la table.

PRODUITS FERMIS



La Confédération paysanne a obtenu de nombreuses victoires pour la défense des produits fermiers : exemption d'étiquetage nutritionnel pour les produits fermiers, victoire en justice contre une entreprise agro-alimentaire qui trompait le consommateur avec des produits industriels appelés « Les nouveaux fermiers », défense du lait cru, réouverture des marchés suite au Covid etc.

LIBRE - ÉCHANGE



CREST (DRÔME), 29 MARS 2024. La Confédération paysanne retire des rayons de Casino de la viande d'agneau de Pâques néo-zélandaise vendue 8,75 € le kilo, la moitié de ce qu'il faudrait pour se rémunérer en France ! Objectif ? Lutter contre un nouvel accord de libre-échange avec la Nouvelle-Zélande. La ténacité de la Confédération paysanne et de ses partenaires a permis de tuer dans l'oeuf l'accord avec les Etats-Unis (TAFTA), de faire rejeter l'accord avec le Canada (CETA) par le Sénat, et de faire annuler par la justice l'accord avec le Maroc. Nous refusons de brader notre agriculture. On n'échange pas de la viande contre des voitures !

MERCOSUR



PARIS, 5 DÉCEMBRE 2024. 200 paysans et paysannes envahissent le Grand Palais où se tient la 64ème bourse européenne du commerce de grains, pour exiger la fin du Mercosur et de l'ultralibéralisme mondialisé qui ruine des filières entières de notre agriculture depuis des décennies. Alors qu'Arnaud Rousseau (Président d'Avril et de la FNSEA) mange des petits fours à l'intérieur avec ses collègues des multinationales mondiales (Invivo, Bunge, Cargill, Syngenta), le Mercosur est signé le lendemain et la manifestation sévèrement réprimée. Soyons clairs : La FNSEA n'est pas du tout une alliée face aux accords de libre-échange.

FCO



COURNON, 3 OCTOBRE 2024. Au Sommet de l'Elevage, la Porte-parole nationale de la Confédération paysanne Laurence Marandola interpelle la Ministre de l'agriculture sur la colère et l'abandon ressenti par les paysannes et paysans face à la FCO et plus globalement, face aux crises sanitaires qui s'amplifient avec le dérèglement climatique. Le directeur de la DRAAF s'est également fait l'écho de témoignages de grande détresse à la ferme des Templiers (St Martin en Haut) le 22 novembre. Des actions plus dures sont nécessaires : il en va de la survie de centaines de fermes ! La Confédération Paysanne demande un budget de 500 millions d'euros pour couvrir l'indemnisation intégrale FCO3, FCO8 et MHE (y compris perte de lactation, stérilité, avortements), l'accès gratuit à la vaccination et la recherche.

LOGEMENT



CHAUSSAN, 13 MARS 2024. A l'occasion du Salon à la ferme, Alexandre Loubet et Constance Algan font visiter leur ferme en maraichage, avant d'accueillir une table ronde, avec des élus des territoires, sur les difficultés d'accès au logement pour les agriculteurs et leurs salariés. Pour la Confédération paysanne, le coût exorbitant et le manque de logement sont un vrai frein structurel à l'installation dans la Métropole. Il entrave aussi la pérennité des installations dans les autres territoires (Coteaux et Monts du Lyonnais, Beaujolais...). Cela doit être une priorité en vue du renouvellement des générations.

AUTONOMIE



ST DIDIER SUR BEAUJEU, 5 AVRIL 2022. Eleveur de charolaises, Sylvain Duffoux accueille sur sa ferme le groupe d'éleveurs suivi par l'ADDEAR, en lien avec Patur'ajust, pour améliorer leur technicité d'élevage sur les prairies naturelles et améliorer la robustesse de leurs systèmes face aux aléas climatiques. Pour la Confédération paysanne, de belles marges de progrès existent pour les systèmes économes et la Chambre doit les encourager : anticiper le dérèglement climatique et moins dépendre des coûts de l'énergie seront nos priorités.

Le Rhône, une agriculture diversifiée et dynamique à soutenir !

Voici la liste « Pour des Campagnes vivantes, soyons fermes », présentée par la Confédération Paysanne du Rhône, pour le collège 1 (chefs d'exploitation, conjoints...). Des paysannes et paysans motivés et dynamiques, répartis sur tout le département.



1. ANTOINE PARISET POLYCLTURE MARAÎCHAGE ORLIÉNAS

Je suis installé depuis 8 ans, d'abord en individuel, puis en GAEC avec ma compagne Elodie. On cultive 6 Ha de légumes, de légumineuses et un peu de céréales en rotation.

« 10 fermes d'ici plutôt qu'une seule en Bretagne »

On essaye de jouer sur plusieurs tableaux, de la vente directe, mais on a aussi besoin de circuits longs, des plateformes, de la restauration collective, pour brasser un peu de vo-

lumes. Je suis arrivé à la Confédération paysanne par la lutte victorieuse contre l'A45, qui menaçait 300 fermes des Coteaux du Lyonnais et du Jarez. Aujourd'hui, je suis élu à la Chambre et Porte-Parole de la Confédération paysanne du Rhône. J'aime les projets fédérateurs, qui rassemblent, comme celui de la CUMA Grana qui permet de mutualiser une chaîne de tri de légumineuses. Élu Chambre, je mettrai toute mon énergie pour structurer des filières locales, car il y a encore beaucoup de place à Lyon et des bonnes volontés à la métropole. Je préfère rassembler 10 fermes d'ici pour livrer une plateforme plutôt qu'une seule en Bretagne ! Avec tout le respect que j'ai pour les bretons !

SON PORTRAIT EN VIDÉO



Scannez moi



5. GUYLAIN GRANGE Éleveur, vaches laitières Frontenas

Notre séchage en grange, nos pâtures et cultures font qu'on est 100 % autonomes pour alimenter notre troupeau. L'autonomie sera une des priorités d'une Chambre gérée par la Confédération paysanne.



2. JULIE LIÈVRE-MOREL PRODUCTRICE DE FRUITS ROUGES LES SAUVAGES

Je suis installée depuis 5 ans sur une partie de la ferme familiale, en Beaujolais vert, où je mutualise du temps de commercialisation avec mon frère Sylvain, éleveur caprin. Je produis 3,5 à 4 tonnes de fruits rouges par an, 60 % en frais, commercialisés en direct dans un rayon de 20 km. Investie au Collectif fruits rouges en pleine-terre, qui apporte un vrai élan pour le renouveau de cette filière dans le Rhône et son adaptation au changement climatique (voir en page 3), je suis également représentante de la Confédération paysanne à la commission installation qui attribue les DJA, qui se tient à la Région.

« Attentive au risque de surcharge de travail et au sur-endettement »

Je suis notamment attentive au risque de surcharge de travail et au sur-endettement. Avec les fermes qui grossissent, le capital à reprendre est parfois beaucoup trop important et des drames futurs sont à éviter. À la Chambre comme sur ma ferme, j'aurai comme boussole d'agir local, penser global, et de prendre soin de la terre et des humains.

SON PORTRAIT EN VIDÉO



Scannez moi



6. HERVÉ RAVERA Vigneron Marchampt

Pour sécuriser notre production et être moins dépendant des produits phytosanitaires, nous cultivons des cépages hybrides, résistants, en espérant que ces expérimentations se révèlent utiles à la profession.



7. ANGÉLIQUE MEUNIER Éleveuse, vaches allaitantes et porcs, transformation Saint-Romain-de-Popey

Elue Chambre, médaille d'or AURA 2024 du produit innovant salé. Je ne me sens pas représentée par cette Chambre d'agriculture. Toutes les productions doivent être représentées et écoutées. Les intérêts de nos petites fermes doivent également être défendus au niveau national. Seul, on va plus vite, ensemble, on va plus loin.



8. ERIC MORFEUILLET Producteur de plants et légumes diversifiés Saint-Romain-de-Popey

Il est impensable que nos enfants et nos retraités mangent aussi mal. Je veux fournir des produits de qualité en restauration collective, à titre personnel et collectivement, avec la Chambre.



9. SYLVAIN MOREL Éleveur, chèvres et porcs Les Sauvages

Représentant en commissions DJA et CDOA. Représentant la Confédération paysanne au groupe départemental structures, on essaye de trouver des solutions amiables en cas de conflit autour du foncier.



11. FLORENT CHAPELLE Éleveur de volailles et limousines Trèves

On s'est battu pour le maintien du zonage ICHN sur le plateau de Condrieu, il y a un enjeu à maintenir le maximum de polyculture élevage sur notre territoire.



10. MAGALI RAZY Éleveuse, vaches allaitantes Haute-Rivoire

Présidente de la FEVEC (Fédération des Éleveurs et Vétérinaires En Convention). Il est urgent d'avoir une approche globale de la santé dans la recherche d'un équilibre eau, sol, plante, animaux et êtres humains.



3. JÉRÔME BARANGE ÉLEVEUR, VACHES LAITIÈRES DUERNE

Installé depuis 24 ans sur la ferme familiale, j'éleve 40 vaches laitières plus la suite, sur 45 Ha. Je produis 200 000 litres de lait, dont 60 à 70 % est livré à AlterMonts, une fromagerie collective que nous avons créée en 2020 avec 4 fermes des Monts du Lyonnais, sur le modèle des fruitières.

« De grosses marges de manœuvre sur la restauration collective »

Aujourd'hui, on a 4 salariés et on transforme 600 000 litres de lait en fromages affinés. Cette fromagerie ramène de la valeur ajoutée sur le territoire par l'embauche de main d'œuvre et parce que le lait nous est mieux payé, 80 à 100 euros au dessus

du prix payé par Biolait. C'est une satisfaction de savoir que 70 % de mon lait est vendu dans un rayon de 100 km autour de la ferme. Aujourd'hui, on n'est pas capable de répondre à toute la demande, notamment en restauration collective, on va chercher du lait sur 4 autres fermes. Élu Chambre, j'accompagnerai avec notre équipe, tous les projets, individuels ou collectifs, qui veulent récupérer de la valeur ajoutée. Il y a de grosses marges de manœuvre sur la restauration collective à Lyon et St-Étienne.

SON PORTRAIT EN VIDÉO



Scannez moi



12. CYRILLE MOULIN Producteur de fruits rouges et légumes Grézieu-le-Marché

Membre fondateur de Terr'Etic, qui valorise les fruits des Monts et Coteaux du Lyonnais. La filière fruits rouges était en voie de disparition. En regroupant nos productions et nos investissements, nous sommes en train de la relancer.



14. SIMON PÉROT Vigneron Oingt

Je mettrai toute mon énergie pour soutenir les initiatives qui favorisent et confortent les installations en Beaujolais.



16. BENOÎT SAINTOYANT Éleveur de porcs plein-air Saint-Julien-sur-Bibost

La Confédération paysanne a arraché une expérimentation pour adapter les normes de biosécurité aux élevages plein-air. Il y a un vrai enjeu car bon nombre d'élevages locaux ont déjà jeté l'éponge, notamment en poules !



18. FANNY BROUCGSAULT Productrice de légumes de garde Aveize

Se préparer aux aléas climatiques passe par une diversité de production et un travail sur des sols vivants, mais nous devons aussi obtenir une vraie protection, car pour l'instant, nous ne sommes pas pris en compte par le système d'assurances !



19. VINCENT JANOD Arboriculteur Irigny

Membre de la Commission départementale d'évaluation des calamités agricoles. Les enjeux climatiques sont un problème crucial, notamment pour la transmission. Mais l'arboriculture est un très beau métier et des solutions existent pour continuer à produire, il faut encourager les installations.



20. JÉRÔME GUINAND Éleveur, vaches laitières Mornant

Sur nos territoires péri-urbains, la pression foncière est énorme, nous devons tout faire pour garder nos terres agricoles, nous avons une population nombreuse à nourrir !



13. VIOLAINE RONZON SÉON Éleveuse de moutons, productrice de fruits, ferme pédagogique Aveize

Nous commercialisons en vente directe et indirecte. Nous travaillons collectivement pour la gestion d'alpages, pour améliorer la biodiversité dans nos fermes, la valorisation de la laine, en partenariat avec l'ADDEAR.



15. LÉO DOUILLON Éleveur, chèvres laitières Claveisoilles

Nous sommes 3 à avoir repris la ferme de mes parents, qui ont toujours veillé à garder un outil transmissible. J'ai vu des jeunes s'installer seuls avec 400 000€ d'emprunts. Dégager du revenu, oui, mais en gardant la maîtrise !



17. JULIEN FELLET Éleveur ovin viande, plantes aromatiques, petits fruits Rivolet

Représentant Confédération paysanne au comité départemental loup et dégâts de gibier. Il a fallu secouer un peu les services de l'État pour que les problèmes de prédation soient pris au sérieux. Le dialogue avec tout le monde est indispensable pour avancer.



4. FLORENCE SUBRIN VIGNERONNE, DOMAINE DU CRÊT DE BINE SARCEY

Je me suis installée sur le tard, en 2017, avec mon cousin Geoffroy, sur le domaine créé par mes parents sur les coteaux sableux granitiques du sud Beaujolais. Aujourd'hui, nous cultivons 12 Ha en agriculture biologique. Nous travaillons dans la volonté de préserver notre terroir, de valoriser nos vins et nos appellations à travers une image de qualité, un maximum de contact avec la clientèle en direct, y compris la clientèle étrangère. Nous vendons la totalité de notre production en bouteilles. Malgré la crise qui secoue nos vignobles, je pense que nous avons, en Beaujolais et Coteaux du Lyonnais, une vraie carte à jouer.

Nous produisons des vins moins alcoolés, en phase avec les nouvelles habitudes de consommation, et nous avons beaucoup de vigneronnes et vignerons talentueux qui se bougent et participent au changement d'image du vignoble.

« Sortir de la crise par le haut ! »

À nous de fédérer toutes ces belles initiatives ! Pour moi, c'est à travers des solutions agronomiques respectant nos sols notamment, ainsi que par la qualité que nous sortirons de la crise par le haut !

■ CHIFFRES CLÉS

Dans le Rhône, nous avons la chance d'avoir une population nombreuse à nourrir. Une multitude de petites et moyennes fermes à représenter.

- 4527 exploitations en 2020
- 1421 exploitations disparues en 10 ans = une ferme tous les 3 jours
- 5629 chefs d'exploitation, co-exploitants ou associés actifs
- 2269 salariés permanents
- SAU moyenne : 30 Ha
- Principales productions : vigne (1907 exploitations), bovin lait (488), grandes cultures (445), bovin viande (324), ovins/caprins (297), fruits (258), horticulture et maraîchage (244)
- 638 exploitations en AB (14%)
- 2077 exploitations sous signe de qualité hors AB
- 2107 exploitations en circuits courts (46,5%)

(Source : Recensement général agricole 2020 - le dernier en date)

■ BEAUJOLAIS

Appuyons les dynamiques positives !

Malgré la crise qui secoue le vignoble français, le Beaujolais a de beaux atouts entre les mains. Majoritaire à la Chambre, la Confédération paysanne appuiera fortement les dynamiques positives qui tirent l'ensemble du vignoble vers le haut.

Ces dernières années les millésimes se suivent et ne se ressemblent pas : canicule, sécheresse, gel tardif, excès d'eau, orages... Ils apportent leurs lots de défis liés au climat changeant, engendrant souvent des difficultés d'adaptation et les pertes de récoltes qui vont avec. Dans le même temps, la filière vin connaît une baisse de consommation significative qui affecte fortement les trésoreries de nos fermes viticoles.

Face à ces constats peu réjouissants émergent de nombreuses initiatives collectives permettant de surmonter ensemble les obstacles et de tendre vers une viticulture plus durable, robuste et mieux valorisée. Pour notre vignoble, nous voulons tirer les pratiques vers le haut pour une meilleure reconnaissance de notre travail et de la valeur de nos vins. C'est bien dans cette direction que veut pousser la Confédération Paysanne : appuyer les démarches qui participent à renforcer l'image jeune et dynamique du Beaujolais et permettre aux vigneronnes et vigneron de mieux produire et mieux vivre.

Un Beaujolais jeune et dynamique

Citons par exemple le groupe *Vignerons du Vivant en Beaujolais* qui travaille sur la fertilité des sols, sur les leviers agronomiques pour des systèmes viticoles vivants et diversifiés. Cette

association d'environ 25 domaines partage volontiers les résultats de ses recherches lors de restitutions ouvertes à l'instar du groupe *Dephy Viti* en Beaujolais piloté par *AgriBio Rhône Et Loire*. Un fil de discussion ouvert nommé *AgroBeaujolais* a même été créé afin de favoriser les échanges de bons conseils et de matériels : il compte aujourd'hui plus de 220 membres sur WhatsApp ! Le groupe *Dephy* expérimente, constate et témoigne de la résilience des fermes bio en Beaujolais. Il travaille, entre autres sujets, sur des démarches bas intrants de réduction des traitements et particulièrement autour de la flavescence dorée.

Cuvage collectif

Citons aussi un groupe comme *Ceps et Charrues* qui compte quelques 150 domaines adhérents. Il organise chaque année un temps d'échange autour de l'apéro bio, il propose de nombreuses formations visant à améliorer l'autonomie technique des vitis... L'association porte par ailleurs le projet d'un cuvage collectif à la Grange Charton pour installer une douzaine de vigneronnes et vigneronnes dès 2025 participant ainsi activement au renouvellement des générations. *Vignerons Et Terroir de Lantignié* est un autre exemple de valorisation d'un terroir en portant les valeurs d'écologie et d'entraide au centre d'un cahier des charges. Le but : revendiquer l'AOC



Ternand, septembre 2024. La Team Sud Bojo bio a organisé cette année des vendanges collectives. Rompre l'isolement est nécessaire face à la difficulté.

et la reconnaissance du Cru Lantignié. Une belle manière de se tirer vers le haut collectivement ! Des collectifs comme la *Team Sud Bojo Bio* portent une vision paysanne, solidaire et engagée de la viticulture dans la partie sud du Beaujolais en organisant de l'entraide et des événements. Ces initiatives, avec leurs visions qualitatives et pérennes pour le vignoble Beaujolais, méritent d'être soutenues et de se multiplier ! La Confédération Paysanne se veut le relais et le soutien de toutes ces énergies positives. Nous

voulons leur permettre de prendre de l'ampleur et de peser en conséquence dans les instances officielles, au sein des ODG ou de l'interprofession. Avec la Confédération Paysanne fortement représentée à la Chambre d'Agriculture, soyez assurés que notre Beaujolais et son emblématique Gamay seront défendus à travers une vision solidaire et pérenne de la viticulture.

Le groupe viti Beaujolais de la Conf Rhône

■ DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

« Plus de dégâts en 6 ans que mon cédat en 40 ans »

Finie la politique de l'autruche ! Avec la Confédération paysanne, on s'adapte, on se protège et on préserve.

J'ai eu plus d'accidents climatiques majeurs sur mes 6 premières années d'installation que mon cédat en 40 ans.

Le constat est clair pour Vincent Janod, installé en arboriculture depuis 2016 sur la commune d'Irigny, à l'EARL Les Pommières.

Celui qui sort d'une réunion de la Commission départementale d'évaluation des calamités agricoles, a du défendre des dossiers d'indemnisation dus aux orages dantesques qui ont frappés la vallée du Gier en octobre. « Un agriculteur a vu sa parcelle entièrement partir dans la rivière, et ce n'est pas prévu dans les règles d'indemnisation ! » s'offusque t'il. « L'heure est grave. On doit arrêter de faire l'autruche ».

S'adapter, innover

Si rien ne résiste aux accidents climatiques majeurs, certains, à l'instar de Eric Morfeuillet, essaient malgré tout de s'adapter. « On utilise le goutte à goutte au maximum, et on programme l'arrosage en fonction de l'ETP (évapo-transpiration potentielle), pour économiser l'eau. ». Le maraîcher de St Romain de Popey en revient également aux bases de l'agronomie : enrichir les sols en matière organique, pour limiter l'érosion en cas de forte pluie, maximiser l'absorption d'eau dans les sols, ralentir le

cycle de l'eau. « En maraîchage, les techniques culturales simplifiées (TCS) ne sont pas encore trop développées, mais je fais des essais » explique Eric, qui a fabriqué une bonne douzaine d'outils avec la coopérative d'auto-construction « l'Atelier paysan », dont un roloflex qui vient détruire l'engrais vert semé en interculture avant passage d'un stip-till. Enfin, le maraîcher réalise au maximum ses propres plants

pour adapter les variétés à ses conditions, même s'il reconnaît que son planning de culture est de plus en plus compliqué à gérer : « 2023 a été chaud et sec, 2024 trop humide, l'adaptation n'est pas simple ».

Burn-out climatique

Viticultrice dans la vallée du Gier, Anne Deplaude observe depuis quelques

années les séquelles du dérèglement climatique sur le mental des paysans « Les incertitudes, les adaptations permanentes, et la surcharge de travail que cela occasionne, sont de grosses sources de stress », pouvant mener à ce qu'elle appelle un « burn-out climatique ». Tête de liste pour la Confédération paysanne, Antoine PARISET abonde dans le même sens. « On n'est pas du tout préparés à subir des épisodes climatiques qui sont de plus en plus violents et fréquents. Primo, on voit que dès que le pouvoir d'achat se contracte, l'environnement, ça passe au second plan. Deuzio, on nous a vendu les assurances privées pour contrer cela, et aujourd'hui, ces mêmes assureurs nous disent que non seulement ils ne pourront pas tout assurer, mais aussi qu'ils vont fortement augmenter nos cotisations. Les grands domaines viticoles en Champagne vont peut-être pouvoir suivre, mais nous ? Il faut absolument repenser le fonds de calamité pour couvrir tout le monde, et financer la recherche... y compris en faisant appel à la solidarité nationale. Vue l'ampleur du phénomène, on ne peut pas nous laisser seuls face au dérèglement climatiques. ». Le débat est ouvert, à la Confédération paysanne, on est prêt à le mener... Et sans tabou !



St Romain de Popey. Pour ralentir le cycle de l'eau, les techniques culturales simplifiées sont à soutenir, y compris en maraîchage. Ici, Eric Morfeuillet passe un roloflex pour détruire le couvert.

■ AGRICULTURE

La FNSEA et la FDSEA ne nous représentent PAS !

Nous voulons faire campagne sans parler d'eux. Mais il y a des doubles discours tellement énormes (y compris dans le Rhône) que nous n'avons pas le choix. Retour sur la dernière session Chambre d'agriculture du Rhône, lunaire.



« Le patron de la FNSEA ? C'est comme si le patron d'Ikea représentait les ébénistes de France. » Cette petite phrase entendue sur les barrages, en janvier 2024, décrit bien le problème. Dans le Rhône, où nous avons une agriculture diversifiée et dynamique, nous en avons assez de leur double langage, de leur petit cirque pour tenter de faire croire qu'ils défendent toutes les agricultures. « Je suis resté scotché sur ma chaise » clame Jérôme BARANGE dans une vidéo qui a pas mal circulé, filmée spontanément depuis sa salle de traite alors qu'il rentre de la dernière session Chambre d'agriculture du Rhône, fin novembre. « Toutes les troupes FDSEA sont dans la rue pour manifester contre le MERCOSUR. Et là, on se retrouve en session Chambre, avec des représentants de l'État, la Préfète, la DDT... et j'entends le premier Vice-président, le troisième Vice-président, ainsi que le représentant de la viticulture, tous trois élus FDSEA, se satisfaire des accords du MERCOSUR... dire que l'on n'aurait pas d'autonomie alimentaire sans ces accords, et qu'ils avaient besoin de ces marchés là pour écouler leurs fruits et légumes, leurs vins et leurs céréales. » L'éleveur laitier, engagé sur la liste Confédération paysanne, claque et constate estomaqué « C'est vraiment la FDSEA des villes et la FDSEA des champs ! Comment peut-on trahir les collègues paysans qui défilent dans la rue ? »

« Dans le Rhône, on aurait besoin du MERCOSUR pour écouler nos produits ? »

Ce genre de discours, complètement surréaliste, ne nous étonne pas. Si on écoute bien, Arnaud Rousseau, Président de groupe Avril et de la FNSEA, n'a jamais dit qu'il voulait le retrait ferme et définitif du MERCOSUR comme le réclame la Confédération paysanne. Il ne le voulait pas « en l'état ». La nuance est importante. Il voulait simplement se servir des mobilisations pour réautoriser des produits phytosanitaires que l'ANSES juge dangereux pour notre santé ou celle des consommateurs. Pour la Confédération paysanne, c'est grave.

Nous ne sommes pas cette course mondiale aux bas coûts n'a pas de ligne d'arrivée, mais en plus, elle est vaine, à moins que nous soyons prêts à travailler, comme au Brésil, pour une 1,09 euros de l'heure ! Il faut dire la vérité : ce raisonnement est à la limite valable en grandes cultures, où la part de la main d'œuvre dans le coût du produit est faible. Pour le reste, c'est de la poudre aux yeux !

« La FNSEA des villes et la FDSEA des champs ! »

Cette manipulation n'est pas étonnante, par contre, quand on sait que le groupe AVRIL de M. Rousseau vient d'investir dans une usine d'huile de ricin au Brésil...

Ces mensonges font quelques gagnants et beaucoup de perdants, mais globalement détruisent notre agriculture et nos vies, ici et partout dans le monde. Ils détruisent également l'agriculture paysanne que nous pratiquons majoritairement dans le Rhône. Pour exemple, les normes de biosécurité imposées aux élevages de porcs et volailles s'appliquent à toutes les fermes de France, quelles que soit leur taille ! Ce sont leurs lubies d'export de porc industriel en Chine qui détruisent nos petites fermes en plein-air ! Les épizooties sont majoritairement dues aux transports d'animaux vivants ou de viandes, à l'industrialisation et à la segmentation des filières, mais c'est tellement plus facile d'accuser le plein-air !

À la Confédération paysanne, vous pouvez être d'accord ou non avec nous, mais une chose est sûre : nous portons inlassablement le même discours, localement et nationalement. Et nous tenons à alerter : un vote pour votre ami JA du canton, avec qui nous pouvons nous-même partager la plupart des idées, c'est avant tout un vote pour la FNSEA !

Le comité départemental de la Confédération paysanne du Rhône

■ HISTOIRE

« On a essayé d'infléchir la FNSEA de l'intérieur »

D'hier à aujourd'hui, retour sur une lutte pour la démocratie agricole et pour une alternative au « produire plus, produire moins cher » prôné par le syndicat majoritaire.

Juillet 1986. A cours d'une conférence, le Ministre de l'agriculture est interrompu par deux syndicats paysans pour faire valoir leurs revendications. Ce ministre, François Guillaume, est une figure familière du monde agricole : il était, jusqu'alors, le président de la FNSEA. Cette nomination entérine la co-gestion Etat-FNSEA qui perdure encore aujourd'hui. Les deux syndicats qui chahutent la conférence ministérielle sont la Confédération nationale des syndicats de travailleurs paysans (CNSTP) et la Fédération nationale des syndicats paysans (FNSP). Leurs membres fondateurs sont des dissidents de la FNSEA qui ont essayé, en vain, d'infléchir le syndicat de l'intérieur. L'hiver précédent, ils ont organisé des « Assises paysannes » réunissant 15 000 paysans sur l'ensemble du territoire national, avec l'objectif de « donner un espace d'expression aux paysans opposés à la politique agricole productiviste » de la FNSEA. Malgré leurs cultures différentes, le CNSTP et le FNSP s'unissent pour fonder en 1987 la Confédération paysanne. Mais ce n'est qu'en 1991 que le pluralisme syndical est mis en place, ouvrant la porte à plus de démocratie agricole. Dès les élections agricoles de 1995, la Confédération

paysanne obtient 20 % des suffrages, devenant le second syndicat agricole du pays. Dans le Rhône, des paysans s'inquiètent dès 1970 d'un monopole syndical qui provoque la disparition de nombreux paysans, et qui ne pense l'agriculture que par l'agrandissement, le remembrement et le « produire plus, produire moins cher ». Ils dénoncent le désintérêt des élus agricoles pour les conséquences des politiques mises en place sur le revenu et les conditions de travail. Dans la foulée de la création de la Confédération paysanne nationale, les paysans du Rhône créent le 16 avril 1988 la Confédération paysanne du Rhône. Progressivement, la Confédération paysanne met en place la démarche d'agriculture paysanne qui ne construit pas sa valeur sur la disparition des autres et qui défend une agriculture prenant soin de l'environnement et du territoire. En 2025, cette vision a plus de sens que jamais.

Jean GUINAND
Paysan retraité à Mornant
Membre fondateur
de la Confédération paysanne du Rhône

Directrice de publication : Marick Meunier-Apruzzese - Chargé de communication : Samuel Richard
N° Commission paritaire : AS 74231
Impression & création : Imprimerie ISP - Montrond-les-Bains (42) - Tél. 04 77 94 50 08 - imprimerie.isp@wanadoo.fr



du 15 au 31 janvier 2025
Chaque voix compte !

Paroles paysannes !

La Confédération paysanne, c'est un réseau de fermes avec des hommes et des femmes solidaires qui portent nos préoccupations, nos aspirations, et nos pratiques d'agriculture paysanne. Ils viennent à votre rencontre à travers 7 vidéos thématiques : bon visionnage !



POUR LA PRÉSERVATION DES TERRES AGRICOLES

AVEC SYLVAIN MOREL
Éleveur de chèvres et de porcs
Les Sauvages (Beaujolais vert)

Sylvain fait partie du collectif de paysans et de citoyens qui a lutté avec succès contre le projet d'A45 et pour sauver plus de 100 hectares de terres des projets d'artificialisation autour de l'A89. Il témoigne du sens de ces mobilisations pour son territoire.



TRAVAILLER AVEC LA NATURE

AVEC MATHIEU RAZY
Éleveur de vaches allaitantes
Haute-Rivoire

Sur la ferme des Bourettes, Mathieu et Magali Razy ont mis en place un cycle vertueux pour préserver et valoriser les ressources locales, tout en optimisant leur système. Sols vivants, stockage de l'eau, fourrages adaptés à la sécheresse, élevage plein-air sont pensés dans leurs interactions.



FLAVESCENCE DORÉE ET VITICULTURE BIO

AVEC JULIEN PERRAS
Vigneron - Saint Germain Nuelles

Lutter contre la flavescence dorée est nécessaire et obligatoire pour préserver le vignoble. En viticulture biologique, un protocole innovant est testé dans le Beaujolais de façon à limiter le nombre de traitements au pyrèthre, insecticide naturel obligatoire. Le traitement des plants à l'eau chaude est également un impératif.

YouTube

RETROUVEZ CES 7 VIDÉOS SUR NOTRE CHAÎNE YOUTUBE
@confpaysanneura8590

Scannez moi



POUR LA DÉFENSE DE L'IRRIGATION

AVEC NICOLAS CLAIR
Agriculteur irrigant, grandes cultures et poules pondeuses
Sainte-Foy Saint-Sulpice (Loire)

Agriculteur irrigant dans la plaine du Forez, grâce à un ouvrage collectif, Nicolas Clair fait part de ses nombreuses propositions pour un meilleur partage de l'eau. Un dialogue apaisé est nécessaire pour développer la pratique de l'irrigation, ce à quoi il s'attelle dans la Loire avec le forum Partag'eau.



POUR FREINER LA DÉPRISE LAITIÈRE

AVEC NOÉLIE FUSILLET
Éleveuse de bovins lait
Marchang (Ain)

Tout juste installée en bovin lait, Noëlie FUSILLET déplore la déprise laitière dans la Région, au profit de la céréaliisation et d'une concentration laitière dans l'Ouest de la France. Elle défend la pratique de la polyculture-élevage, système le plus vertueux.



POUR LA DÉFENSE DU PLEIN-AIR

AVEC CLAUDE VEROTS
Éleveur de porcs et ovins viande
Rosières (Haute-Loire)

À la tête d'un élevage de porcs menacé suite à un contrôle biosécurité, Claude Verots parle avec colère et détermination de l'absurdité de ces normes, inadaptées au plein-air, et de sa lutte pour rester encore debout demain, avec d'autres collègues de Haute-Loire.



POUR LE MAINTIEN DE L'ÉLEVAGE ALLAITANT EN FRANCE

AVEC PASCAL CHANSELME
Éleveur de bovin viande
St-Quintin (Puy de Dôme)

Dans un système classique, naisseur avec 50 mères charolaises, Pascal Chanselme parle des grandes difficultés de la filière viande bovine, du risque de délocalisation dû aux accords de libre-échange alors qu'il faudrait, au contraire, relocaliser l'engraissement en France.



■ NOS PODCASTS

Écoute-nous quand tu travailles

La Confédération paysanne est née il y a 40 ans pour porter le projet d'agriculture paysanne. Mais concrètement, dans le quotidien des fermes, ça veut dire quoi travailler en agriculture paysanne ? Une série de podcasts à écouter tout en taillant la vigne ou en refaisant vos clôtures !

Episode 1

Janvier 2023 JE VOTE CONFÉDÉRATION PAYSANNE

Petits fruits en pleine terre : le renouveau d'une filière

PODCAST

AVEC JULIE LIÈVRE-MOREL ET DOMINIQUE BISSARDON
Dans cet épisode, Julie Lièvre-Morel et Dominique Bissardon nous parlent de la filière petits fruits. Ils nous racontent comment des initiatives collectives ont sauvé la culture de petits fruits en pleine terre dans le Rhône.

Episode 2

Janvier 2023 JE VOTE CONFÉDÉRATION PAYSANNE

Flavescence dorée et viticulture biologique : aménager la lutte

PODCAST

AVEC JULIEN PERRAS (VIGNERON), BRIEG CLODORÉ (AGRIBIO) ET DENIS BECQ (FREDON).
Dans cet épisode, nos 3 intervenants détaillent le protocole en cours d'expérimentation dans le Beaujolais pour lutter contre la flavescence dorée en viticulture biologique.

Episode 3

Janvier 2023 JE VOTE CONFÉDÉRATION PAYSANNE

Faire avec les risques climatiques

PODCAST

AVEC MAGALI RAZY ET BENOIT SAINTOYANT
Comment les aléas climatiques touchent concrètement les fermes du Rhône ? Comment faire face à l'incertitude en agriculture paysanne ? Dans cet épisode, les éleveurs Magali Razy et Benoit Saintoyant partagent leurs observations, leurs questions et leurs leviers pour s'adapter.

Episode 4

Janvier 2023 JE VOTE CONFÉDÉRATION PAYSANNE

Une autonomie paysanne sous contraintes

PODCAST

AVEC ANTOINE PARISET ET MATHIEU DEMAREST
Dans cet épisode, Antoine Pariset et Mathieu Demarest nous parlent des contraintes et des aberrations du métier de paysan : entre politiques de subvention, contrôles sanitaires et surcharge administrative. Ils témoignent aussi des orientations à prendre pour faciliter et redonner du sens au métier.